

Canada. Groupe de travail sur la normalisation du catalogage. *Normalisation du catalogage*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1973. X, 109 p.

Raymonde Couture-Lafleur

Volume 20, numéro 3, septembre 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055674ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055674ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Couture-Lafleur, R. (1974). Compte rendu de [Canada. Groupe de travail sur la normalisation du catalogage. *Normalisation du catalogage*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1973. X, 109 p.] *Documentation et bibliothèques*, 20(3), 169–170. <https://doi.org/10.7202/1055674ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Canada. Groupe de travail sur la normalisation du catalogage. *Normalisation du catalogage*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1973. X, 109 p.

Conformément aux recommandations de la Conférence nationale sur la normalisation du catalogage, la Direction de la recherche et de la planification de la Bibliothèque nationale du Canada annonçait, le 1er février 1971, la création du groupe de travail sur la normalisation du catalogage. Ce groupe de travail était formé de représentants des différentes bibliothèques canadiennes et des différentes régions du Canada, de même que de cadres supérieurs de la Bibliothèque nationale. Ce groupe avait le mandat d'étudier et d'identifier les lacunes actuelles dans l'acquisition et le traitement de la documentation canadienne et les problèmes de catalogage des bibliothèques canadiennes, pour ensuite faire des recommandations afin d'améliorer cette situation.

Ce groupe a fait un excellent travail, et ses recommandations ne tentent pas seulement de corriger les problèmes les plus pressants, mais elles élaborent une politique à long terme qui demande une révision fondamentale de la structure des services bibliographiques canadiens tels qu'ils existent actuellement.

La meilleure et même la seule façon de résumer l'ouvrage serait de mentionner les recommandations faites par le groupe de travail. Comme il n'en est pas question, puisqu'il y en a 58, je me bornerai à mentionner les domaines touchés par ces recommandations.

Les dix premières recommandations s'attaquent à la normalisation des vedettes et de la description bibliographique. Les six recommandations suivantes traitent de la classification de l'histoire et de la littérature canadiennes, alors que cinq autres s'occupent de la classification du droit canadien. Ces premières recommandations répondent à un sérieux besoin et leur mise en application réjouira plus d'un classificateur. Suivent huit recommandations que je considère très importantes: celles qui traitent des répertoires canadiens de vedettes-matière (français et anglais). Quand ces répertoires seront réalisés, ce sera un plaisir de travailler enfin avec des instruments adaptés à nos besoins propres.

Quatorze recommandations concernent le traitement des publications officielles, et les quinze dernières, le traitement des publications en série. N'étant pas une spécialiste en ces matières, je me sens incapable de juger ces recommandations.

Une fois les recommandations faites, il restait à décider lesquelles devraient être mises en application en priorité. Le groupe de travail considère que toutes les recommandations sont d'importance majeure, mais il accepte de souligner les étapes à franchir pour leur mise en œuvre.

La première étape est de diffuser largement le rapport et de le discuter. Le groupe de travail suggère ensuite le plan d'action suivant:

- 1 — développement des tables F 5000 pour l'histoire du Canada;
- 2 — développement d'un répertoire de vedettes-matière en français;
- 3 — a) conception d'un système «non-conventionnel» pour le contrôle des publications officielles;
b) publication des formes de vedettes pour les organismes gouvernementaux;
- 4 — a) création d'une banque de données ordiolingués pour le contrôle des publications en série;
b) publication d'une nouvelle édition du catalogue collectif des titres en sciences humaines et sociales;
c) établissement d'un organisme officiel pour l'assignation du numéro normalisé international de publication en série.

A la fin de l'ouvrage, on trouve une analyse des recommandations d'après les organismes concernés et sept annexes dans lesquelles on trouve, par exemple, les questionnaires distribués par les différents sous-groupes pour recueillir des informations pertinentes à leur recherche.

La Bibliothèque nationale doit augmenter et accélérer ses services aux bibliothèques canadiennes. Toutes les recommandations du groupe de travail visent ce but. Certaines de ces recommandations sont déjà appliquées; d'autres semblent plus difficiles à concrétiser et d'autres encore ne semblent applicables que dans un avenir très lointain. De toute façon, il faudra compter sur la collaboration de toutes les bibliothèques canadiennes et des institutions visées directement par certaines recommandations, comme la Bibliothèque du Congrès et le comité de révision des *Anglo-American Cataloging Rules*.

Une table des matières, bien conçue, permet de repérer rapidement les différents sujets traités. Cet ouvrage est très technique et je ne le recommande pas comme lecture de vacances. Cependant, il est très important... Chaque catalogueur-classificateur se doit de connaître ce rapport et de suivre l'évolution de la mise en application des recommandations. D'ici quelques années, la normalisation du catalogage sera chose faite. Les bibliothèques s'en vont inéluctablement vers l'automatisation:

banque générale de données bibliographiques, échange de ces données sur une base coopérative, perspective d'un réseau international. Tout cela serait inimaginable sans normalisation. Nous n'y échapperons pas. Vaut mieux s'y mettre maintenant.

Raymonde Couture-Lafleur
Centrale des bibliothèques
Montréal

